

# Bulletin municipal



# Marnay

2019

# Au sommaire de ce bulletin

## Les employés municipaux

### Secrétaire de mairie

Marie-Jo Bonneau

### Agent chargé de la restauration

Fabienne de Carvalho

### Agent responsable de la garderie et aide aux grandes sections

Nathalie Bergeonneau

### ATSEM

Christine Brimaud

### Apprentie CAP Accompagnant

### Educatif Petite Enfance

Luna Nadeau

### Agent d'entretien

Isabelle Richard

### Agents du service technique

Pascal Gabet

Pierre Fleurant

Stéphane Guillon

Page 2 :	sommaire
Page 3 :	le mot du Maire
Page 4 :	état civil
Page 5 :	investissements et informations
Page 6 :	travaux réalisés
Page 7 :	travaux prévus
Page 8 :	les tarifs communaux
Page 9 :	les démarches administratives
Pages 10 à 11 :	informations
Pages 12 à 15 :	vie de la commune
Page 16 :	les manifestations 2019
Page 17 :	vie de la commune
Pages 18 à 24 :	la parole aux associations
Pages 25 à 27 :	informations énergie
Page 28 :	informations paroissiales
Pages 29 à 33 :	les pages pratiques
Pages 34 à 35 :	revue de presse
Page 36 :	la page gourmande
Page 37 :	la page des enfants
Page 38 :	les numéros utiles
Pages 39 à 40 :	les commerçants de notre commune

## Mairie

2 rue des écoles

86160 Marnay

Tél. : 05 49 59 40 44

Fax : 05 49 58 13 68

### Jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi de

8 heures 30 à 12 heures

14 heures à 17 heures 30

Mail: [contact@marnay.fr](mailto:contact@marnay.fr)

Site officiel - [marnay.fr](http://marnay.fr)

## En cas d'urgence :

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Samu 15

Médecin de garde : voir presse

Samu social (sans abris) 115

Enfance en danger 119

Appel d'urgence européen 112



## Le mot du Maire



Voici le bulletin 2019, par lequel j'ai le grand plaisir de vous communiquer des renseignements utiles à tous.

En ce qui concerne les investissements importants de 2019, nous avons terminé l'objectif fixé, à savoir la transformation de l'ancienne poste en halle avec son caniveau le long de celle-ci. (voir page 6)

Les travaux de l'église vont enfin pouvoir commencer en janvier 2020. (voir page 7)

Le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) est toujours en cours d'élaboration et sera finalisé courant 2020. Une enquête publique aura lieu au cours de laquelle vous pourrez encore vous exprimer. La carte communale est toujours en vigueur en attendant l'approbation du PLUi.

Vous pourrez constater dans ce bulletin qu'il fait bon vivre dans notre beau village, la population est en constante augmentation depuis 2008, (+15%) où nous étions 618 habitants et à ce jour nous sommes 710 marnaisiens.

Arrivé au terme de ce mandat, j'en profite pour remercier l'équipe municipale, les huit agents communaux, et notre apprentie CAP accompagnant Educatif Petite Enfance, pour l'aide et la confiance qu'ils m'ont accordées.

Je tiens à mettre à l'honneur notre secrétaire de mairie Marie Jo Bonneau qui part en retraite au 1<sup>er</sup> Mars 2020, après 19 d'années de bons et loyaux services, nous ne manquerons pas de la remercier comme il se doit au moment venu. Madame Ludivine Lacombe prendra le relais, sous contrat d'un an pour commencer.

Je remercie sincèrement nos associations, les bénévoles, les enseignants, tous nos acteurs économiques, tous ceux qui participent dans la lumière ou dans l'ombre à la vie de notre village.

J'ai une pensée particulière pour nos administrés et amis qui nous ont quittés.

Sachez que l'une de mes priorités est d'être à votre écoute, afin de répondre au mieux à vos attentes et de défendre vos intérêts.

Enfin je vous souhaite à toutes et à tous de belles et heureuses fêtes de fin d'année, de bonnes vacances aux enfants, en espérant vous voir lors des vœux de la commune le 9 janvier à la salle des fêtes.

Bien sincèrement chers administrés

Votre maire, Christian CHAPLAIN

« L'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres »

Denis Diderot

## NOUVELLE REGLEMENTATION

Suite à de nouvelles réglementations concernant les données personnelles, les personnes concernées par l'état civil doivent donner leur accord pour paraître dans les pages du bulletin municipal.

### *Bienvenue à ....*

Eli GIRAUD	16 septembre 2019
Rosalie ROY	15 novembre 2019



### Assistante maternelle agréée à Marnay

Madame Julie ROBICHON : Tél > 06/29/92/76/30



### *Félicitations à ....*

Marielle LAVENAC et Alexandre FOURNIER	25 mai 2019
Mélanie YON et Nathanaël LAURET	29 juin 2019
Eva LIEVRE et Xavier PERRET	07 septembre 2019
Charlotte LEGRAND et Arthur GAY	21 septembre 2019

1 autre mariage a été célébré le 14 septembre 2019

### *Souvenir de ....*

Henri BOISSEAU	(87 ans)	13 février 2019
Gérard SAUVION	(68 ans)	27 février 2019
Graham BIRCHFIELD	(70 ans)	10 mai 2019
Jeannine NAULLEAU	(90 ans)	09 août 2019



## PACS

Le pacte civil de solidarité (*Pacs*) est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1er novembre 2017, il s'enregistre à la mairie du lieu de domicile.

Christian CHAPLAIN, Maire de Marnay, a eu le plaisir de célébrer 3 PACS cette année 2019.

Dépenses	Montant HT en €
Travaux de transformation de l'ancienne poste en halle	77 313,36
Pose de projecteur led et d'une lanterne pour mise en valeur de la halle	3 556,27
Caniveaux le long de la halle	3 904,00
Acquisition d'un broyeur	6 920,00
Mise en place d'un adoucisseur à la cantine et à l'école	6 047,11
Une partie des honoraires de maîtrise d'œuvre de la restauration de l'église	20 666,24

Pour la réalisation de ces investissements, la commune a bénéficié de plusieurs subventions :

- ⇒ Le département de la Vienne 22 300,00 €
- ⇒ L'état 19 328,00 €

Les finances de la communes sont toujours saines et très confortables.

## Taxes locales


Le conseil municipal, dans le cadre du budget 2019, a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales.

TAXES (en %)	Taux 2018	Taux 2019
Habitation	16,88	16,88
Foncier bâti	10,09	10,09
Foncier non bâti	31,75	31,75

## Informations pratiques

### Les horaires d'ouverture des déchèteries\*

\*dans le cadre d'une réorganisation, les horaires sont susceptibles d'être modifiés ; consultez notre site internet

	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
ITEUIL	● ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	● ●	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
MARNAY	○ ○	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
NIEUIL-L'ESPOIR	● ○	○ ○	○ ○	○ ●	● ●
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	○ ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	● ○	○ ○	● ○	○ ○	● ●
SMARVES	○ ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
VERNON	○ ○	○ ○	○ ●	○ ○	● ●
VIVONNE	● ○	○ ●	● ●	○ ●	● ●

- Ouvert de 9h à 12h
  - Ouvert en été\* de 14h à 18h / en hiver\* de 14h à 17h
  - Fermée
- \*été du 01/04 au 30/09 / hiver du 01/10 au 31/03

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

### La halle

L'ancienne poste a été transformée en halle.

C'est une jolie modification, qui met en valeur la place centrale de notre village.

Il va falloir faire vivre cette halle et toutes les bonnes idées sont à présenter à la mairie.



### La voirie

Les voies ont été refaites en enrobé, pour un montant de 83 885 € TTC.

- ⇒ Route de Romegoux en continuité de la partie déjà effectuée.
- ⇒ Sortie du bourg en direction de la déchetterie.



### Les autres investissements

- Eclairage de la halle.
- Achat d'un broyeur pour l'entretien des bas côtés de la commune.
- Construction d'un local, impasse Casseron, pour ranger le matériel de l'association « la foire aux produits du terroir ».
- Table en inox pour la cantine (421,60 €).
- Un tableau pour l'école (535,00 €).
- Une armoire froide (1547,00 €), la robinetterie, un adoucisseur, un caisson pour le bar (474,00 €) au « Relais de 4 ponts ».
- Le changement des plexiglass des six panneaux d'affichage (540,00 €).



## La rénovation de l'église

Les travaux de l'église vont enfin pouvoir démarrer début d'année 2020. Après l'appel d'offre réglementaire, l'attribution des lots est effective.

Notre église va bénéficier d'une rénovation bien méritée, ce qui va continuer à mettre en valeur notre place centrale de village.

### Attribution du marché et signature

Vu le rapport d'analyses des offres réalisé par la maîtrise d'œuvre

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide d'autoriser M. le maire à signer le marché public suivant :

**Programme** : Restauration partielle extérieure de l'église Saint Pierre

- **Lot 1 : Charpente - Couverture :**

MCCC Sarl, 10 rue de l'Europe

16730 Fléac

Montant du marché : 313 891,58€ HT

- **Lot 2 : Maçonnerie :**

SOPOREN Sarl , 39 Route de Poitiers

86240 Fontaine le Comte

Montant du marché, avec variante : 219 726.01 € HT

- **Lot 3 : Vitrail :**

ATELIER VITRAIL SAINT JOSEPH ,31 rue de la Cloche 16700 Ruffec

Montant du Marché : 16 066.99€ HT

- **Lot 4 : Menuiseries :**

Pas d'attribution : Lot infructueux

- **Lot 5 : Campanaire-Horlogerie :**

GOUGEON Sarl, 9 bis rue du Paradis

37110 Villedômer

Montant du Marché : 5 860.00€ HT



### Salle des fêtes

#### Mickaël GUITTON

Pour la location de la salle, s'adresser à la mairie.  
La capacité de la salle est de 110 personnes.  
Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle sont à la disposition des usagers.

Les tarifs sont les suivants :

- 125€ pour les habitants de Marnay (week-end),
- 250€ pour les habitants hors commune (24 heures) et 350 € (week-end),
- 38€ pour une réunion (habitants ou associations hors commune).

À la signature du contrat avec la mairie, le preneur de la salle doit déposer une caution de 500 € (restituée après état des lieux et remise des clés).

Il doit présenter une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Les équipements et matériels sont à la disposition des locataires. Après usage, tout doit être nettoyé et remis à sa place initiale.

### Garderie

#### Nathalie BERGEONNEAU

- Le matin de 7 h 15 à 8 h 50 : 0,93 €
- De 16 h à 16 h 15 : gratuit
- Le soir de 16 h 15 à 18 h 30 : 1,97 €
- Le mercredi de 12 h à 12h 30 : gratuit

### Cimetière

#### Concessions

Temporaire de 15 ans : 60 € (une seule place)

Trentenaire : 120 €

Cinquantenaire : 150 €

#### Concessions de reprise

Trentenaire : 340 €

Cinquantenaire : 370 €

#### Columbarium et jardin du souvenir

Concession de cases de 10 ans : 150 €

Concession de cases de 30 ans : 450 €

Concession de cavurnes de 30 ans : 245 €

Dispersion des cendres : 50 €

### Cantine

#### Fabienne De CARVALHO

Les repas sont élaborés avec des produits locaux et validés par la mairie suivant un plan alimentaire.

Le repas est à :

- 2,90 € pour un enfant
- 4,80 € pour un adulte

Le service de cantine est assuré par Christine Brimaud et Nathalie Bergeonneau.

### Transport scolaire

Navettes gratuites entre Château-Larcher et Marnay

Le transport scolaire du domicile à la navette d'école à école doit être payé directement à la région par les familles selon un tarif basé sur le coefficient familial.

#### HORAIRES

La navette prend les enfants à l'école de Marnay à 8 H 45 le matin et à 16 H15 le soir.

Le mercredi, le retour de la navette est à 12 H 15.

### Matériel et services à la disposition des habitants de la commune

#### Tarifs photocopieur

Photocopie A4 (21 x 29,7) noir : 0,15 €      couleur : 0,30 €

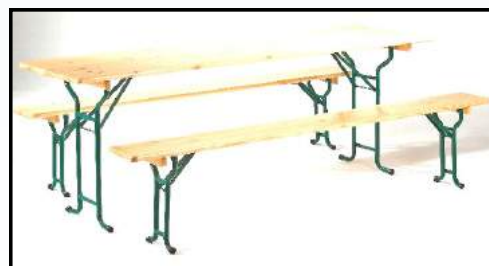
Photocopie A3 (29,7 x 42) noir : 0,20 €      couleur : 0,40 €

Fax : 1 € la page.

#### Tables et Barbecue

- Situés sur le stade, des tables et un barbecue sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Marnay. Ils doivent simplement être nettoyés en fin d'utilisation.

- 20 tables et 40 bancs sont à la disposition des habitants de la commune moyennant une location de 3 € pour une table et deux bancs, ainsi qu'une caution de 150 € : réservation en mairie.





## DEMARCHES D'URBANISME

Demandes de permis de construire (PC)

Demandes de certificats d'urbanisme (CU)

Déclarations préalables de travaux (DP)

Depuis le 1er janvier 2017, la commune fait appel à l'ATD 86 pour instruire les dossiers d'autorisation d'urbanisme, sauf le CUa.

Cette année, la mairie a instruit :

- 18 CUa (certificat d'urbanisme d'information)

L'agence technique Départementale (ATD) a instruit :

- 7 CUb (certificat d'urbanisme d'opération) au tarif de 76,00 € l'instruction.
- 10 déclarations de travaux au tarif de 133,00 € la déclaration.
- 6 permis de construire ( 1 maison individuelle) au tarif de 190,00 € le permis.

<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> (obligatoire pour toute construction supérieure à 20 m <sup>2</sup> )	Formulaire cerfa n° 13406*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 5 exemplaires
<b>DECLARATION PREALABLE</b> Obligatoire pour tous travaux ou constructions inférieurs à 20 m <sup>2</sup> (abri de jardin-garage-piscine....)	Formulaire cerfa n° 13703*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 2 exemplaires
<b>CERTIFICAT D'URBANISME</b> 2 types de CU (d'information ou d'opération)	Formulaire cerfa n° 13410*01 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en : -2 exemplaires pour une demande simple d'information -4 exemplaires pour une demande opérationnelle

## DEMARCHES ETAT CIVIL

<b>Déclarer une naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours ouvrés qui suivent l'évènement
<b>Reconnaissance antérieure</b>	En mairie	Par le père avant le 9 <sup>ème</sup> mois
<b>Se marier</b>	Mairie du domicile	Dossier à constituer et à déposer 2 mois avant le mariage
<b>Déclarer un décès</b>	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible
<b>Obtenir un extrait d'état civil</b>	Mairie du lieu de l'acte	Gratuit - joindre une enveloppe timbrée pour réponse
<b>Carte nationale d'identité</b> Gratuit sauf en cas de perte ou vol	Mairie de Gencay ou Mairie de Saint Benoît	Justificatif de domicile 1 photo (se renseigner à la mairie)
<b>Duplicata livret de famille</b>	Mairie du domicile	Gratuit sur demande écrite
<b>Passeport</b>	Certaines mairies	La plus proche : Gencay (sur rendez vous)
<b>PACS</b> (Pacte civil de solidarité)	A la mairie de son domicile	Contacteur la mairie ou le site internet <a href="https://www.service-public.fr">https://www.service-public.fr</a>
<b>Carte grise</b>	Sur internet uniquement	<a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a>
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile	Gratuit - signature devant le maire



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
ÉTAT  
ARMÉE FRANÇAISE

**SGA**  
Service de Gestion Administrative  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

## Bientôt 16 ans ? pensez au **RECENSEMENT** à la mairie du domicile



**OBJECTIF  
CITOYEN**  
[www.defense.gouv.fr/JDC](http://www.defense.gouv.fr/JDC)



**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :  
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## Agence postale



Vous pouvez venir acheter des timbres, des enveloppes pré timbrées, des Colissimos emballages, envoyer des recommandés, des colis, etc.

Les personnes qui possèdent un compte à la banque postale peuvent venir retirer de l'argent (maximum 350 €), payer avec leur carte, déposer de l'argent, etc.

**L'agence postale est un service de proximité.**

La discrétion est de rigueur et, en aucun cas, votre compte n'est connu !



## Animaux divagants

Vu le nombre d'animaux divagants sur la commune et la difficulté à régler ce problème, le conseil municipal a décidé de faire appel à une société spécialisée dans la capture et la prise en charge d'animaux divagants. Un contrat a été conclu entre la mairie et la société pour une durée d'un an à compter du premier septembre 2018 et reconduit par tacite reconduction trois fois par période de douze mois.

## Arrêté en vigueur des chiens et chats en divagation

Interdiction des chiens et chats en divagation : en tant que propriétaire, vous devez surveiller vos animaux afin qu'ils n'aillent pas faire leurs excréments ailleurs que chez vous ou alors vous devez les ramasser! Pensez également que les animaux perdus sont envoyés à la SPA qui facture la prestation à la mairie. Les propriétaires de chiens 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie ont l'**obligation** de déclarer ces chiens à la mairie. Des documents à remplir leur seront remis.

## Notre déchèterie

Pour le moment, la fermeture de notre déchèterie n'est plus d'actualité cependant la commune reste mobilisée et vigilante quant à son avenir.

## Arrêté en vigueur Incinération des végétaux

Il est **interdit de faire du feu toute l'année** sur l'ensemble du département de la Vienne.

Voir l'arrêté préfectoral N° 2015-PC-031 en date du 29 mai 2015 affiché à la mairie ou sur le site internet : [www.marnay.fr](http://www.marnay.fr).

## Attention aux bruits de voisinage

L'utilisation d'appareils ou outils susceptibles de gêner la tranquillité du voisinage est réglementée.

Vu l'arrêté interministériel du 5 décembre 2006 relatif aux modalités de mesure des bruits de voisinage ;

Article 8 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telle que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc. dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures**
- **les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures**
- **les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures**

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

## Elections municipales 2020

Les élections municipales françaises de 2020 doivent avoir lieu les 15 et 22 mars 2020 afin de procéder au renouvellement des conseillers municipaux des communes françaises. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 07 février 2020.

## Vallées du Clain : PLUi - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (16 communes concernées)

Actuellement, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est toujours en cours d'élaboration et devrait être approuvé en courant d'année 2020. Les administrés peuvent encore, s'ils le souhaitent, déposer leurs remarques ou requêtes au registre de la mairie prévu à cet effet ou prendre contact avec le service urbanisme de la Communauté de communes des Vallées du Clain. (tel : 05.49.89.39.58).

Aussi, le PADD (Plan d'Aménagement et Développement Durable), document qui fixe les grandes orientations politiques du futur PLUi, est consultable sur le site internet de la Communauté de communes des Vallées du Clain (onglet territoire).



Le 8 mars 2019 petit encart sur la page « UNE » de centre presse, sans compter les reportages pour la télévision et les radios France bleu Poitou et RMC.



## Un coup de pouce plus compliqué que prévu ...

A la fin de l'année 2018, Monsieur le Maire Christian Chaplain, entouré de son conseil municipal, a décidé de donner un petit coup de pouce financier à ses administrés. En effet, c'est dans un contexte économique et social tendu que cette année a pris fin avec notamment le mouvement des gilets jaunes, réclamant une hausse du pouvoir d'achat des français. Sensible à cette revendication, la mairie de Marnay, bénéficiant d'une trésorerie confortable après avoir financé tous ses investissements annuels, a décidé de mettre en place une distribution de « bons carburant » d'un montant de trente euros pour chaque foyer résidant au sein de la commune.

Cette initiative n'a pas été reçue avec facilité par l'administration fiscale. En effet, cette dernière a annoncé pas moins de six mois de délais avant d'obtenir un accord, le temps de procéder à différents votes et délibérations en préfecture, pour une telle procédure. Monsieur le Maire a alors dénoncé auprès des médias et acteurs politiques locaux et régionaux un manque terrible de simplicité et un délai bien trop long pour répondre à une problématique urgente, tout en considérant que la trésorerie était disponible immédiatement.

Face à cela, les procédures se sont accélérées et c'est finalement en mars 2019 qu'un accord a été donné. La secrétaire de mairie a ainsi pu distribuer, dès le mois d'avril, 247 chèques de 30 euros au sein de la commune, à dépenser librement, pour un montant total de 7410 euros. Un coup de pouce bien reçu par les administrés de la commune et pour lequel la mairie s'est battue !



Monsieur Louis Cartron, né à Medelle en 1897, adjudant de la Garde Républicaine mobile, chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, a été tué à l'ennemi le 9 juin 1940 à Rouen.

Ses petits enfants, à l'occasion d'un rassemblement familiale, lui ont rendu un chaleureux hommage le samedi 8 juin 2019 en présence de Christian Chaplain, maire de Marnay et de nombreuses personnes.

La famille a offert un vin d'honneur au Relais des 4 ponts.

## Hommage à Monsieur Louis Cartron





Toujours aussi chaleureux, le repas des anciens a réuni 80 personnes le dimanche 07 avril 2019. Ce repas était cuisiné par Camille du multiservice et était servi par les conseillers municipaux comme chaque année.



Une petite chanson basque, juste pour le plaisir !



## Un arbre remarquable à Marnay

### Un être vivant de 800 ans à Marnay !

Oui, le plus vieil être vivant répertorié dans la Vienne se trouve sur la commune de Marnay et plus précisément sur le domaine du Colombier.

C'est un chêne ; son âge estimé est d'environ 800 ans.

C'est le résultat de l'étude faite par l'association ARBRES qui recense et attribue le label « Arbre remarquable » en sillonnant la France métropolitaine et d'Outre-mer.

Le chêne du Colombier a donc fait son entrée dans ce gotha en 2019 lors d'une cérémonie le 9 juillet réunissant autour de lui une centaine de personnes dont de très nombreux habitants de la commune, des artistes (danseuses, musiciens, conteurs) et des amis de Louis Quais, l'heureux propriétaire.

Même la presse s'est emparée de l'évènement !

Désormais, nous humains qui avons la responsabilité de préserver le patrimoine bâti mais aussi le patrimoine vivant de notre planète, nous regardons cet ancêtre avec la plus grande attention et le plus grand respect.

Il a traversé les siècles d'Aliénor d'Aquitaine à nos jours ; résisté aux plus fortes tempêtes et il est étonnement toujours là, malgré aussi le passage à son pied d'une bonne trentaine de générations d'êtres humains sans doute pas toujours bienveillants...Mais là est le mystère !





Du 15 au 19 juillet 2019, les rues de Marnay étaient animées par la présence de onze jeunes volontaires, bien décidés de venir à bout des multiples travaux de ponçage, peinture, lasure, désherbage et autres nettoyages qui leurs avaient été réservés par l'équipe de bénévoles. Chaque jour, un groupe était détaché pour participer à la mise en place du repas au stade, qui était préparé par le Relais des 4 ponts. Tout ce joli monde était encadré par un animateur du centre de loisirs de la communauté de communes des vallées du Clain, Priscilla de Pas, Marie Lavenac, Michel Pasquay, Marc Prot et Mickaël Guitton l'organisateur de cette semaine.

Le travail effectué a été valorisé par des chèques cadhoc d'une valeur de 9€ par jour et une journée de loisirs à la base de canoë-kayak de Lathus.

Merci à eux pour leur aide et la bonne ambiance qui a régné tout au long de cette semaine.



Travaux de ponçage, peinture et lasure.



L'équipe au grand complet



Le dernier après-midi s'est terminé par des jeux et notamment une balle aux prisonniers. Mais le ballon était remplacé par des ballons de baudruche plein d'eau pour affronter la canicule !

## Univ'hair d'Anaëlle



Depuis le début de l'année 2018, Anaëlle, coiffeuse itinérante gare son joli camion un jeudi sur deux sur le parking du Relais des 4 ponts.

Un service de proximité à votre disposition.

Pour connaître ses jours de présence, rendez-vous sur le site internet de la commune: [marnay.fr](http://marnay.fr)



## Alex boutique

Vous pouvez aussi retrouver une boutique éphémère de vêtements, au Relais des 4 ponts, en même temps que la coiffeuse, le troisième jeudi du mois.

Alex boutique propose des vêtements de petites et grandes tailles et des nouveautés à chaque passage.

Pour la retrouver sur notre commune, rendez-vous sur le site internet [marnay.fr](http://marnay.fr)



## Sophrologue

Depuis le 01 octobre 2019, Bella vous accueille à Marnay ou à Poitiers sur rendez-vous du lundi au samedi matin. La sophrologie est un ensemble de techniques et de méthodes à méditation corporelles. Elle vise à trouver un équilibre entre nos émotions, nos pensées, connaissances, croyances et comportements. Au croisement de la relaxation occidentale et de la méditation orientale adaptée, elle permet à chacun de se trouver de nouvelles ressources en lui-même et d'améliorer sa qualité de vie.



# Téléthon 2019



Le samedi 14 décembre 2019, le club de moto M3V (Moto Verte du Val de Vienne) a organisé une randonnée moto/quad au profit du téléthon. Samedi matin, au départ de Marnay, ce sont ainsi 80 randonneurs, organisés par petits groupes de niveau encadrés, qui ont arpentés les paysages des communes de Marnay, St Maurice la Clouère, Magné et Champagné St Hilaire. Le Président Morgan RENOUX tient à remercier les municipalités de ces quatre communes pour leurs autorisations de passage.



Un remerciement particulier pour la municipalité de Marnay qui a offert le vin d'honneur de la pause du midi, ainsi qu'au moto club de Marnay pour leur aide précieuse.

L'après-midi les pilotes avaient accès à un tracé un peu plus sportif sur un terrain privé proche de Marnay, prêté pour l'occasion par un bénévole du club. Ce circuit, déjà utilisé par le club pour une compétition d'endurance en 2013, a permis à chacun de rouler à son rythme et pour les compétiteurs de pouvoir tester leurs niveaux de forme.

Malgré une météo moyenne, tout le monde a partagé une excellente journée.

Les bénéfices de cette journée (environ 500 €) seront intégralement reversés au profit du Téléthon.

## JANVIER

Vœux du maire  
Assemblée générale de l'âge d'or  
Loto des marçassous

## FEVRIER

Carnaval de l'école

## MARS

Cabaret des marçassous  
Assemblée générale de la foire  
Concours de belote de l'âge d'or

## AVRIL

Repas de la commission sociale  
Repas de printemps de l'âge d'or

## MAI

Cérémonie du 8 mai

## JUIN

Kermesse de l'école  
Concours de pétanque de la foire  
Assemblée générale de la chasse

## JUILLET

Chantiers-loisirs  
Pique-nique de l'âge d'or

## AOUT

Commémoration André Moreau

## SEPTEMBRE

Assemblée générale de l'APE  
Concours de belote de l'âge d'or

## OCTOBRE

Foire aux produits du terroir

## NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre  
Théâtre délirescène

## DECEMBRE

Repas de Noël de l'âge d'or  
Marché de Noël des écoles

Vœux du maire le jeudi 9 janvier 2020





Quoi de neuf à l'école de Marnay?

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école compte toujours 3 classes réparties comme telles :

- classe des petits, des moyens et des grands : 20 élèves avec Pauline Chaintré et Christine Brimaud (ATSEM)
- classe des grands et des CE1 : 18 élèves avec Anne Cousseau et Nathalie Bergeonneau (Agent communal)
- classe des CP : 19 élèves avec Laetitia Remacle



L'école accueille, en alternance, durant 2 ans, Luna Nadeau, qui prépare un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

Cette année, le projet d'école est : « les contes ». Chacune des classes réalise des activités en lien avec ce thème. Les trois classes devraient être réunies en fin d'année pour une sortie commune.

Les élèves vont régulièrement au cinéma de Gençay et participent à des rencontres sportives et artistiques avec d'autres écoles.

L'école a eu la chance de pouvoir bénéficier d'une subvention de l'éducation nationale pour acheter des livres.

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous le mardi 17 décembre à partir de 18h30 pour le marché de Noël.

## Les rythmes scolaires

Les enfants bénéficient toujours des activités périscolaires tous les lundis de 15h à 16h.

Cette année encore, ils ont eu une activité sportive de jeux d'opposition animée par le club de judo de Vivonne et une animation multisport de l'Arantelle pour le premier trimestre. A partir de janvier, les enfants ont changé de thème: ce sont des activités plus culturelles que l'on propose. Ils ont pu s'initier à la musique avec un auto-entrepreneur, Sébastien Flatreau, qui leur fait découvrir les percussions. Par ailleurs, un autre groupe est suivi en théâtre avec la découverte de son corps et de ses expressions grâce à l'association de l'Arantelle.

## Subventions aux associations 2019



ASSOCIATIONS	2019
ACCA	250,00
A P E	600,00
FOIRE PRODUITS TERROIR	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
AMICALE POMPIERS GENÇAY	80,00
AMICALE POMPIERS VIVONNE	80,00
AGE D'OR	300,00
SOUVENIR FRANÇAIS	150,00
UNC	200,00
GARDON VIVONNOIS	100,00
ASSOCIATION FSL 86	45,00
MOTO CLUB MARNAY	150,00
RESTOS DU CŒUR	200,00
SECOURS CATHOLIQUE	200,00
BANQUE ALIMENTAIRE	60,00
PROMETHEE	150,00
<b>TOTAL</b>	<b>3615,00</b>

## L'association de chasse

Voilà une nouvelle saison de chasse !

L'A.C.C.A. de MARNAY compte 69 chasseurs, certains ont raccroché leurs fusils et d'autres nous ont rejoints.

La saison dernière, le plan de chasse a été effectué. La chasse au gros gibier mobilise environ 64 chasseurs et le bureau de l' A.C.C.A de MARNAY reste très soucieux des précautions et des règles à respecter dans les actions de chasse pour le bien des membres de l'A.C.C.A. et autres utilisateurs de la nature.

Nous tenons à remercier le conseil municipal pour la subvention et le prêt du local où nous pouvons nous retrouver le samedi dans une ambiance toujours aussi amicale et conviviale.



Les membres du conseil d'administration :

GABET Pascal (président) LAURENDEAU J-Marie (vice président)

VAN MAERCKEN Charles (trésorier) BELLAUD J-louis (secrétaire)

RICHARD Benoît

MEMAULT J-pierre

BOUHIER Damien

JOLY Bernard

BOISSEAU Patrick



## L'âge d'or

L'association compte une quarantaine d'adhérents.

Tous les mardis après-midi, les membres de l'association se réunissent à la salle des fêtes de la commune pour jouer au scrabble ou à la belote.

Durant l'année, divers repas sont organisés comme une choucroute, un pique-nique ou le repas de Noël.

Le 27 septembre a eu lieu un concours de belote. 116 joueurs étaient présents.

Nous organisons aussi des randonnées pédestres les 1er et 3ème lundis de chaque mois, rendez-vous à 13 heures 45 place de la mairie.



### Manifestations pour 2020:

Assemblée générale le	mardi 21 janvier 2020 à partir de 10 heures suivie d'un repas à plat unique
Choucroute le	mardi 03 mars 2020
Pique-nique le	mardi 21 juillet 2020
Concours de belote le	jeudi 24 septembre 2020

## La foire aux produits du terroir



Présidente : Veau Danielle  
Trésorier : Toulat Philippe  
Trésorier adjoint : Boisseau Patrick  
Secrétaire : Bonneau Françoise



### Concours de Pétanque

Le tournoi de pétanque s'est déroulé le 07 juin 2019 au stade de Marnay.

Le beau temps nous a permis d'avoir de nombreux participants, 20 équipes se sont défilées tout au long de l'après midi.

Les gagnants étaient l'équipe de Gençay. Félicitations aux vainqueurs.

Le verre de l'amitié a conclu ce moment de convivialité.

Nous espérons avoir autant de participants l'année prochaine.



### Foire aux produits du Terroir

La 43<sup>ème</sup> foire aux produits du terroir s'est déroulée sous un soleil radieux.

Une quarantaine d'exposants était installée dans les rues du village avec en prolongement le vide grenier qui rassemblait plus d'une soixantaine de participants.

Dès le matin, de nombreux visiteurs étaient présents.

Côté animations, la banda de Smarves se chargeait de l'ambiance musicale et l'association « Prométhée », les cracheurs de feu nous ont enchanté par leur spectacle.

450 repas ont été servis, la viande provenait de chez Pierre Emmanuel Dillot, un jeune éleveur de Marnay.

Cette année, le concours de broyés a eu un vif succès avec 12 participants, le gagnant est Heldeven Mercier, bravo.

La tombola a été remportée par Mr Pierron de Gizay.

Nous remercions tous les bénévoles, nous sommes une soixantaine à participer pour la mise en place et le démontage de cette fête tant convoitée.

Merci notamment aux derniers venus : Nathalie, Sandrine, Loïc et Adrien.

Nous remercions également le conseil municipal et les agents communaux pour leur travail.

### Soirée entre bénévoles de la foire

La soirée entre bénévoles de la foire aura lieu le 1er février 2020. Nous partagerons un hachis parmentier.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2020.





En 2019 le Moto-Club de Marnay s'est déplacé sur plusieurs événements proposés dans la région et au-delà...

La saison a débuté en février par un stage hivernal à AHUN (23), s'est poursuivie en Mars par une sortie à Mazerolles en soutien à Jade, jeune femme enduriste et la traditionnelle randonnée à Marnay en hommage à notre ami Titou avec nos amis des associations M3V et Rando Club Valois.



En Avril, a eu lieu la rencontre à Gourgé avec nos collègues de l'AMVC79, le club a été représenté aux courses d'enduro du championnat de ligue Poitou-Charentes à Champagne-Mouton (MC des Orchidées) puis à Saint-Jean d'Angély (épreuve du championnat de France).

En mai, destination Châteauneuf pour un enduro de ligue.



Sous les trombes d'eau du mois d'Octobre, le dernier enduro de la saison s'est déroulé à Le Douhet (17) sur un parcours extrêmement détrempé.

Déplacement à la Tour Blanche en novembre pour une boucle au travers des beaux paysages de Dordogne.

Nous remercions la municipalité pour son soutien, les bénévoles pour leur accompagnement et leur support.

Bienvenue à ceux qui nous ont rejoint lors de nos randonnées dominicales.

Amitiés motardes et bonne année 2020 à toutes et à tous.

# Délirescène

Conseil d'administration :

Présidente.....GABET Geneviève  
Vice-présidente..... PASQUAY Adélaïde  
Secrétaire/Trésorière.....GABET Aline  
Membres..... GRIMALDI Pascale  
DAVID Laëtitia  
DUPUIS M-Pascale  
DUBOIS Vivianne.



Cette année, au mois de novembre, nous vous avons présenté notre nouvelle pièce de théâtre  
« Un héritage presque parfait » d'Angélique SUTTY.

Nous devions jouer 7 représentations mais rapidement les 7 séances ont été complètes, nous avons rajouté une représentation et malgré cela vous avez été nombreux à être victimes de notre succès puisque beaucoup n'ont pu avoir de places dans notre petit théâtre. Nous en sommes désolés !

Alors l'année prochaine dès la Foire du Terroir le 2eme dimanche du mois d'octobre ne tardez pas pour réserver au 06-25-21-00-89 ou sur [delirescene@gmail.com](mailto:delirescene@gmail.com) .

Seules les personnes ayant réservé pourront assister aux représentations !

Un grand merci à la Municipalité qui met chaque année tout en œuvre pour que nous vivions sereinement notre activité.

Toute la troupe vous remercie, une nouvelle fois, pour votre soutien et votre fidélité et vous souhaite une très bonne année 2020.





L'association des parents d'élèves du RPI Château-Larcher et Marnay organise tout au long de l'année des événements pour le bonheur des enfants. Elle réunit des parents et responsables d'enfants du RPI de Marnay et Château-Larcher avec pour objectif favoriser l'animation de la vie de des écoliers.

La joyeuse bande des Marcassous a débuté son année 2019 en fanfare par son Loto qui a eu lieu le 27 janvier. De nombreux lots dont certains offerts par nos partenaires, ont fait la joie des grands et des petits.

Le désormais traditionnel partenariat entre Arcsène et les Marcassous a encore une fois fait mouche durant cinq soirées Cabaret en mars. Les crêpes et le spectacle ont enchanté le public venu nombreux.



Notre kermesse a eu lieu le 14 juin sur le thème du recyclage. Animations et autres surprises ont été au rendez-vous dans l'enceinte de l'école de Marnay. Tout le monde s'est amusé et régalé dans une ambiance zéro-déchet très festive.



Après un été de repos bien mérité les Marcassous étaient, comme chaque année, présents à la très réussie foire médiévale de Château-Larcher le 14 et 15 septembre, et également à la foire aux produits du terroir le 13 octobre dans les rues animées de Marnay.

L'année se clôture sur des spectacles de Noël, le 19 décembre en collaboration avec l'APE d'Aslonnes. L'occasion une fois encore d'offrir aux enfants un moment magique et féérique avant le marché de Noël de l'école dans la salle de fêtes de Marnay.

Notre association existe grâce à votre participation, à votre implication, votre bonne humeur. Elle a permis cette année de proposer de belles manifestations mais aussi de participer au financement des projets scolaires (voyages, équipements des classes et des garderies, cadeaux aux élèves, ...).

Vous pouvez dès maintenant retenir quelques dates pour 2020 :

**Loto des Marcassous le 26 janvier**

et les **soirées cabarets les 20, 21, 22, 27 et 28 mars**  
à la salle des fêtes de Château-Larcher

Nous tenons à remercier les élus, les enseignantes, les partenaires, les parents, les grands-parents, les tontons, les tatas, les grands frères, les grandes sœurs, bref, tous ceux et celles qui nous aident, qui assistent à nos manifestations.

**Merci de la part de tous les élèves du RPI Château-Larcher !**

Très bonnes fêtes à toutes et à tous,

Les Marcassous



## L'Union nationale des Anciens Combattants

### L'historique de l'UNC

Le 11 novembre 1918 à 10h40 quelque part dans les Vosges tombe le dernier soldat français de la guerre de 1914-1918. Ce même 11 novembre à 11h est signé dans la forêt de Compiègne, dans un wagon à Rethondes, l'Armistice mettant fin à la guerre la plus effroyable que l'espèce humaine ait connue.

15 jours après l'Armistice est créée l'Union nationale des combattants, citée dans le Journal Officiel du 11 décembre 1918. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920.

**Georges Clemenceau** et le **Révérénd père Brottier**, deux hommes aussi peu semblables que l'eau et le feu, en sont les fondateurs. Clemenceau remet au premier trésorier de l'UNC la somme de 100 000 francs or, provenant d'un don d'une mère, dont le fils est tombé au combat.

Plus que jamais, le devoir de mémoire doit être présent dans notre esprit.

**Il est important de commémorer le 8 mai et le 11 novembre.**

#### Le bureau :

**Président :** Maximin Royer

**Trésorier :** Jean de Bourloeuif

**Secrétaire :** Gérard Alphonse

**Porte-drapeaux :** Gérard Alphonse et Maurice Boisseau.

L'association compte 18 adhérents sur la commune.



Les cérémonies 2019 du 8 mai , du 25 août et du 11 novembre

Cette année la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sous une pluie torrentielle.

### L'A.A.P.P.M.A : LE GARDON VIVONNOIS

**Le Conseil d'Administration** a été élu en Novembre 2015 pour une durée de 5 ans.

Renouvellement prévu en décembre 2020.

**Président** : SAPIN Rémy ( 06 34 50 72 11 )

**Président d'honneur** : FROUIN Jean

**Secrétaire** : GRANIER Dominique

**Trésorier** : RIVAULT Patrick

**MEMBRES** : BUISSON Marc, CHARPENTIER Jean-Claude, DEBELLE Joël, DEJEAN Bernard, DELAVEAU Joël, DUBOIS Jean-Louis, EVRARD Charles, GIRARDIN Michel, LUCAS Jacky, MICHAUD Daniel, PAS-QUIER Bernard.

**A.A.P.P.M.A.** : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

L'A.A.P.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château-Larcher, Marnay, Marçay, Marigny Chemereau, Aslonnes et une partie d'Iteuil. Plus de 6500 € sont consacrés à l'alevinage en truites, brochets, tanches, gardons ...

Nous avons aussi la gestion de l'étang de Château-Larcher. La pêche est ouverte à tous les pêcheurs possédant la carte départementale.

Les parcours truites sont installés à Vivonne sur le parcours canoë Kayack et à Marnay. 50 kg sont répartis tous les quinze jours durant 6 semaines sur les 2 parcours à partir de l'ouverture de la truite. Nous mettons des truites sur toutes les autres rivières pour l'ouverture et plus tard, les dates ne sont pas encore définies. 18 000 truitelles sont déversées sur le Palais et la Longève.

L'Assemblée Générale de l'AAPPMA se tiendra à Vivonne le 31 janvier 2020 à Marnay.

La frayère à brochets de DANLOT n'a pas donné satisfaction : aucun brocheton cette année. La Fédération Départementale a fourni 120 kg de brochetons de 20 à 40 centimètres déversés dans les rivières gérées par le Gardon.

La vente des cartes de pêche pour l'année 2020 : chez M. DESBOUCHAGES, Briconautes, bar Jimmy 's à Vivonne, à l'Auberge de la Clouère à Château-Larcher et bar-restaurant de Marnay.

Un label "Vivonne pêche" a été obtenu avec le concours de la Mairie de Vivonne en 2019 ainsi que le label "pêche passion" attribué par la Région Nouvelle Aquitaine. Ce parcours est situé de l'embarcadère à bateaux où une aire partagée a été créée, au pont de chemin de fer dans Vivonne.







Qu'est-ce que le dispositif « combles à 1 € » ? Est-ce une arnaque ? Suis-je éligible et sous quelle(s) condition(s) ? Est-ce la priorité dans mon logement ?

Pour obtenir des réponses objectives à ces questions, il existe sur votre territoire un service gratuit, neutre et indépendant de conseillers Info Energie.

Que vous soyez propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou bien locataire, vous pouvez être amené à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement, et ce pour de multiples raisons : inconfort, factures d'énergie trop élevées, système de chauffage à remplacer, démarchage.

Les conseillers sont là pour étudier votre projet avec vous sur le plan technique : priorités, matériaux et équipements pertinents dans votre situation sur le plan financier : subventions, crédit d'impôt et autres solutions de financement.

Un seul réflexe à avoir : contactez votre conseiller info énergie le plus proche !

*Les Espaces Info Energie de la Vienne sont portés par des structures locales, membres du réseau national FAIRE ils sont cofinancés par l'ADEME et la région Nouvelle Aquitaine. Leurs conseillers prodiguent des conseils pratiques et délivrent des informations objectives, en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial. Les conseils sont gratuits pour tous.*

**05 49 61 61 91 / [soliha86@eie-na.org](mailto:soliha86@eie-na.org)**



SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, vous propose une offre plus attractive que le tarif réglementé, qui vous permet d'économiser au moins 10 % sur le montant hors taxes de votre facture d'électricité.

Avec l'offre SOREGIES Idéa, vous conservez tous les avantages de votre contrat actuel, sans intervention sur votre compteur. Le changement d'offre est gratuit et sans engagement. Vous pouvez revenir au tarif actuel à tout moment sans frais sur simple demande.

Pour pouvoir bénéficier dès à présent de l'offre SOREGIES Idéa, vous pouvez contacter SOREGIES au 05.49.44.79.00



**Réduisez votre facture**  
d'électricité d'au moins 10 %  
avec **SOREGIES idéa**  
ÉLECTRICITÉ

Toute sollicitation d'entreprise avec laquelle vous n'avez pas de relation contractuelle établie doit être appréhendée avec la plus grande prudence.

Faites jouer la concurrence même pour 1€ ;

Ne signez pas de contrat en cas de doute sur le sérieux de la société.

Demandez des références d'autres travaux réalisés par l'entreprise et lisez l'intégralité des documents avant de signer.

Ne communiquez jamais de renseignements à caractère fiscal par téléphone (le risque étant que la société récupère ces données pour valider à l'insu du consommateur des CEE basés sur des travaux fictifs) ;

Avant de contracter, consultez les liens suivants : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/isolation-comble-un-euro> et <https://www.anil.org/certificats-economie-energie-cee/>

Consultez la fiche pratique recensant les bons réflexes à avoir en matière de rénovation énergétique à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/pratiques-commerciales-trompeuses-dans-secteur-renovation-energetique>

Rapprochez-vous d'un conseiller du réseau FAIRE (site public [www.faire.fr](http://www.faire.fr)), afin de vous renseigner sur l'ensemble des aides et dispositifs existants, préalablement à tout engagement de travaux.

Et enfin, inscrivez votre numéro sur Bloctel si ce n'est pas encore fait pour ne plus être importuné.

Si vous avez fait réaliser des travaux présentant des malfaçons, recourez, en cas de litige, à la médiation de la consommation : [www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso)

En cas d'anfractuosités, il s'agit d'un litige de nature contractuelle. Vous devez assigner, en fonction du montant en jeu, le professionnel devant le tribunal d'instance, ou, si le litige est supérieur à 10 000 €, devant le tribunal de grande instance (TGI), qui tranchera. Le recours à un avocat n'est obligatoire que devant le tribunal de grande instance. Communiquez à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Vienne ([ddpp@vienne.gouv.fr](mailto:ddpp@vienne.gouv.fr)) toute information ou document à votre disposition (numéro de téléphone utilisé lors du démarchage, intitulé de l'entreprise, copie des contrats, ...), afin que des suites appropriées puissent être données en cas de violation des dispositions du code de la consommation.

## Eaux de Vienne



### A votre service !

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.



### Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement mensuel

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à [moyensdepaiement@eauxdevienne.fr](mailto:moyensdepaiement@eauxdevienne.fr)

### Parlez-en autour de vous : concours scolaire

Eaux de Vienne reconduit son concours scolaire : chaque classe de CM1 et de CM2 de la Vienne est invitée à produire une affiche sur le thème du grand cycle de l'eau. Il est possible de s'inscrire au concours jusqu'au 22 novembre 2019.

Les affiches devront parvenir au siège d'Eaux de Vienne, d'ici le 31 janvier 2020. De multiples lots sont à gagner !

Plus d'informations sur les modalités du concours sur <https://www.eauxdevienne.fr/espace-environnement/concours-affiches/>

### Restons connectés !

Après les réseaux d'eau, Eaux de Vienne se lance sur les réseaux... sociaux. En tant qu'abonné du syndicat d'eau et d'assainissement, vous pouvez suivre ses actualités sur sa page [Facebook](#). Vous découvrirez aussi de nombreuses infos pratiques pour apprendre à gérer une fuite d'eau, entretenir votre compteur, accéder aux offres d'emploi d'Eaux de Vienne...

## Des actions pour gérer et restaurer les milieux aquatiques

Le syndicat de rivière des Vallées du Clain Sud assure la gestion et la restauration des milieux aquatiques ainsi que la prévention des inondations sur une partie du territoire. Cette compétence, dite GEMAPI, est attribuée aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) mais a été transférée au syndicat pour permettre une gestion homogène sur le bassin versant du Clain amont. Parmi les rivières du territoire il faut bien sûr citer le Clain jusqu'à Iteuil mais également la Clouère, la Vonne ainsi que la Dive et tous leurs affluents. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la communauté de communes du Mellois en Poitou adhèrera au syndicat et permettra ainsi une prise en charge globale du territoire de la Dive. Avec cette extension de périmètre, la superficie du syndicat s'étendra sur 1 677km<sup>2</sup> avec près de 1 000km de cours d'eau. Trois techniciens et quatre agents interviennent sur les différents cours d'eau.

Un programme d'actions conséquent de gestion et de restauration des milieux aquatiques est en cours de finalisation. Il se traduira par la signature courant 2020 d'un contrat pour 6 ans dit CTMA : Contrat Territorial Milieux Aquatiques. Il est porté par le syndicat de rivière mais est élaboré et co-signé avec de nombreux partenaires dont six réalisent également des actions : la Chambre d'Agriculture, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Prom'haies et Vienne Nature. Ce panel de maîtres d'ouvrage permet des interventions diversifiées et complémentaires en faveur des milieux aquatiques. Huit grandes orientations seront traitées :

- Restaurer les cours d'eau et annexes
- Rétablir la continuité écologique
- Réduire l'impact des plans d'eau
- Préserver et restaurer les zones humides
- Réduire les pollutions diffuses et le ruissellement
- Gérer les milieux
- Etudier et évaluer
- Communiquer, former et animer

Ce programme d'actions visera particulièrement l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau. L'état écologique est défini à partir de plusieurs analyses sur un cours d'eau : les paramètres physico-chimiques (température, oxygène, pH, nitrates, ...) et chimiques (pesticides, métaux, ...) de l'eau ainsi que les indicateurs biologiques (poissons, invertébrés, algues et plantes).

Actuellement, un programme d'actions est déjà en cours sur la Clouère, et de nombreuses actions ont été réalisées sur la commune de Marnay : entretien de la végétation, mais aussi travaux de rétablissement de la continuité écologique (libre circulation des espèces et des sédiments).

Au mois de juin 2019, le clapet de Béroute a été abaissé. Afin de maintenir le niveau d'eau (préservation des zones humides, alimentation du canal du moulin de Trancart), des radiers en pierres ont été réalisés dans le cours de la Clouère. Une succession de cinq paliers successifs et franchissables permet donc d'étager le dénivelé autrefois présent au niveau du clapet.

Photos du site avant travaux (infranchissable et en mauvais état) :



Photo du site après travaux (absence de chute, maintien du niveau d'eau, diversification des écoulements) :



Septembre 2019 (clapet abaissé, niveau maintenu)



Novembre 2019 (radier en pierres)

Le syndicat reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Il se dotera prochainement d'un nouveau site internet pour améliorer sa communication et la valorisation des actions et études réalisées.



### Informations paroissiales Communauté catholique de Marnay Église Saint-Pierre

Marnay fait partie de la Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien

Secrétariat paroissial : 5 rue de l'Abbé Gauffreteau  
86160 Gençay  
téléphone : 05.49.59.31.12  
@ : [paroissesaintsauveur@poitiers-catholique.fr](mailto:paroissesaintsauveur@poitiers-catholique.fr)



Père Michel MOUSSESSI est le curé de la paroisse Saint-Sauveur. Il travaille en collaboration avec les 5 autres prêtres de la paroisse : P. Pierre Audebrand en résidence à Usson du Poitou, P. Bernard Loy, à Charroux, P. Allain Nauleau, à Blanzay, P. Jean-François Plantureux, à Couhé. P Joël Diantama à Civray. Père Joël Diantama est arrivé le 4 septembre et remplace le père Joseph Guilbard qui a reçu une nouvelle mission à Loudun.

La paroisse compte également deux diacres : M. Hervé de Nuchèze et M. Gavin Brown, et des laïcs engagés dans les divers conseils.

Elle s'étend sur 44 communes. Les 40 communes du civraisien plus Usson du Poitou, Mauprévoir, Saint-Martin l'Ars et ... Marnay.

**La communauté chrétienne catholique de Marnay**, en lien de fraternité avec les 22 autres communautés locales de la paroisse et les différents services et mouvements, accueille les demandes (*baptêmes, catéchisme, aumônerie des jeunes, mariages, formation adultes, groupes de prière, service évangélique des malades, sépultures, Secours Catholique, Mouvement chrétien des retraités, Équipe Rosaire, Équipe Notre-Dame, le scoutisme...*). Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la déléguée pastorale de la communauté locale :

*Sophie Roy - 06 85 62 69 62*

Consultez le site web paroissial : [www.poitiers.catholique.fr/st-sauveur](http://www.poitiers.catholique.fr/st-sauveur)

pour y trouver l'actualité, l'agenda, les horaires et lieux de messes et célébrations pour toute la paroisse et beaucoup d'autres choses (*renseignements pratiques, patrimoine...*)

Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres le journal paroissial "*Au Cœur de la Vie*". Ce journal est offert à tous les foyers pour être un lien entre tous. Si vous ne le recevez pas, demandez-le (*s'adresser à la déléguée pastorale ou par mail au secrétariat paroissial*).





APEF  
SERVICE À DOMICILE



L'association FAMILLES RURALES — APEF Service à domicile, accompagne tout public dans les actes de la vie courante, ou intervient en soutien pour faciliter un quotidien chargé. Personne en perte d'autonomie ou vivant avec un handicap, ou simplement actif surchargé, l'association vous propose, dans le respect de vos demandes, les interventions les plus conformes possible à vos besoins et à vos disponibilités. Que ce soit pour l'entretien du cadre de vie et du linge ou pour les courses, la confection et le service des repas, la toilette corporelle ou la préparation du coucher, la priorité pour FAMILLES RURALES — APEF est la relation de confiance que toute la personne aidée est en droit d'attendre : un accompagnement fiable, efficace, personnalisé, régulier et continu ; en somme, un service conçu pour être bien vécu. L'association est devenue — en 26 ans d'expertise dans le domaine — une structure dont l'approche est particulièrement appréciée des organismes de la protection sociale. Elle fait intervenir plus de 80 employé(e)s à domicile encadré(e)s par une équipe administrative professionnelle et motivée dont deux membres sont formés à la Langue des Signes Française. Choisir FAMILLES RURALES — APEF, c'est opter pour un service de proximité dynamique, mais à dimension humaine ; c'est aussi avoir accès à des avantages fiscaux.

#### Siège social de l'association

1 bis Cité de la Roche, 86160 GENCAY  
05.49.53.02.16 |  
[apef3@wanadoo.fr](mailto:apef3@wanadoo.fr)

#### Accueil du public :

lundi : 9h-11h | 14h-17h30  
mardi et jeudi : 9h-12h30 | 14h-17h30  
mercredi : 9h-10h | 12h-12h30 | 14h-17h30

#### Permanence de Poitiers

18 place de Coïmbra  
86000 POITIERS  
mardi et vendredi : 14h-17h30

## Framboisine

est une association loi 1901 à gestion parentale qui a pour but de proposer des modes d'accueil souples pour la petite enfance. Pour toute recherche d'un mode d'accueil, veuillez contacter en premier lieu le **service de primo accueil** au 06 35 32 85 22.



## Nos services

### Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est composé d'un Relais d'Assistante Maternelle (RAM) et du service Primo accueil. C'est un lieu d'informations et de professionnalisation des assistantes maternelles, mais également un espace conseil pour les parents devenus employeur ou encore en recherche d'un mode de garde.

[ramframboisine@gmail.com](mailto:ramframboisine@gmail.com)

06 35 32 85 22

### Crèche Iteuil et Vivonne

Framboisine dispose d'un agrément permettant un accueil régulier et occasionnel de 20 enfants à Iteuil et de 20 enfants à Vivonne. Elle s'adresse aux enfants de 10 semaines jusqu'à leur 4ème anniversaire.

<http://www.assoframboisine86.fr/>

### Lieu d'Accueil Parents Enfants

Le LAEP, animé par 2 professionnelles de la petite enfance, offre un espace de rencontre, de parole et d'échanges autour de la relation enfants-parents. Ces ateliers programmés proposent des moments de partage avec vos enfants autour de jeux et d'activités.

[laepframboisine@gmail.com](mailto:laepframboisine@gmail.com)

06 03 43 39 25

#### Framboisine Vivonne :

23 Rue Pierre et Marie Curie

86370 VIVONNE

05 49 53 60 38

[framboisine.vivonne@wanadoo.fr](mailto:framboisine.vivonne@wanadoo.fr)

#### Framboisine Iteuil :

1 place de la mairie

86240 Iteuil

05 49 38 09 92

[framboisine86@wanadoo.fr](mailto:framboisine86@wanadoo.fr)

#### Psychologue :

Carole Naturel

07 71 11 28 82

[carolenaturel@gmail.com](mailto:carolenaturel@gmail.com)



## Association ADMR de Vivonne

en action pour tous  
depuis plus de 65 ans



• 14 bénévoles

• 34 salariés

• 248 clients

• 32 904<sup>h</sup> d'interventions

La sécurité et le confort 24/24 grâce  
aux services téléassistance Filien ADMR



### Abonnez vos proches en quelques minutes !

Vous souhaitez profiter ou faire profiter un membre de votre famille de notre service de téléassistance aux personnes âgées, en situation de handicap ou d'isolement ?

Choisissez un job qui a du cœur,  
devenez salariés à l'ADMR

### Je souhaite être salarié, que dois-je faire ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse  
[recrutement86@fedes86.admr.org](mailto:recrutement86@fedes86.admr.org)

Association ADMR de Vivonne

99 Grand Rue - 86370 VIVONNE

05 49 18 06 88

[info.assovivonne.fedes86@admr.org](mailto:info.assovivonne.fedes86@admr.org)

Les services proposés  
par l'association :



Aide à domicile  
Soins à domicile  
Actions de prévention  
de la perte d'autonomie  
Transport accompagné  
Téléassistance mobile  
et domotique Filien ADMR



Accompagnement à domicile  
Accompagnement hors domicile  
Soins à domicile



Garde d'enfants à domicile  
Soutien à la parentalité



Entretien du logement  
Entretien du linge



pour tous, toute la vie, partout

[www.fedes86.admr.org](http://www.fedes86.admr.org)



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes plus solarisé.e, vous habitez le Sud Vienne, vous êtes demandeur d'emploi, vous vous questionnez sur vos projets professionnels et personnels... Avez-vous rencontré la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne ?

La Mission Locale Rurale a pour mission de vous informer, vous orienter, vous accompagner dans toutes vos démarches et vos projets, n'hésitez à pousser la porte ou prendre rendez-vous par téléphone au 05 49 43 52 41. Des conseillers(ères) vous reçoivent au plus près de votre lieu d'habitation.

Sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, la Mission locale Rurale est présente à Vivonne, la Villedieu-du-Clain, Iteuil ainsi qu'au centre pénitentiaire de Vivonne.

### Un atelier numérique ouverts aux habitants du territoire

Depuis septembre 2019, grâce à l'atelier numérique mis en place dans le cadre du LEADER, vous pouvez apprendre et vous informer sur la protection des données, rechercher et répondre à une offre sur internet, créer votre CV et votre lettre de motivation en ligne, créer et consulter vos divers espaces personnels pour vos démarches administratives. Les dates des ateliers étant variables, l'inscription auprès de la Mission Locale (05 49 43 52 41) est recommandée.

### 100 Chances 100 Emplois en milieu carcéral

Une première en France : les trois Missions Locales de la Vienne ont initié et réalisé en octobre, au centre pénitentiaire de Vivonne, l'action nationale « 100 chances 100 emplois » labellisée par la fondation Schneider Electric. Cette action a permis à 12 jeunes incarcérés de se préparer avec un coach à l'entretien de recrutement, de s'entraîner à plusieurs simulations d'entretien, de rencontrer 12 employeurs bénévoles. Au-delà de la préparation proposée, le projet sert à démystifier et faire tomber les barrières sur les à-priori qui peuvent exister des deux côtés et ainsi favoriser l'insertion professionnelle des jeunes à la sortie de la détention.

### Garantie Jeunes

La Garantie Jeune, dispositif d'Etat, a pour but d'amener les jeunes vers l'autonomie en bénéficiant d'un accompagnement renforcé par la Mission Locale pendant 12 mois maximum.

Pour y participer il faut avoir entre 16 et 25 ans, n'être ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés et être en précarité financière.

Tout d'abord réunis au sein d'un temps collectif de 4 semaines, les jeunes sont soutenus pour découvrir et développer leurs atouts, leurs compétences et reprendre confiance en eux afin de réussir leur insertion dans leur vie professionnelle et personnelle.

Durant l'année d'accompagnement les jeunes effectuent de nombreuses démarches, des stages en entreprises ce qui leur permet de construire, vérifier, développer ou tout simplement confirmer leur projet professionnel. L'objectif pour chacun est d'aboutir à l'autonomie en décrochant un emploi mais aussi, pour certains, en étant guidé sur les démarches liées à la vie quotidienne (logement, permis, santé, loisirs, bénévolat...).

Des sessions sont mises en place tout au long de l'année.

Pour toute information, contactez la Mission Locale Rurale au 05 49 43 52 41.





## [ VOTRE TÉLÉASSISTANCE ]

N° 1 de la **téléassistance** en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **Activ'Zen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi
- **Activ'Mobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements
- **Activ'Dialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.



Plus d'infos sur [presenceverteservices.com](http://presenceverteservices.com)  
Par téléphone : **05 49 44 59 99**



## [ VOS REPAS À LA CARTE À DOMICILE ]

- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (hâché, coupé fin, mouliné)
- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement
- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne



**PROXIMITÉ**

**SOLIDARITÉ**

**INNOVATION**

37 rue du Touffenet 86000 Poitiers  
8h30-12h / 13h30-16h30



## MISSIONS

1 heure, 1 journée, 1 semaine,  
1 mois, ou plus

**L'ENVOL S'OCCUPE DE TOUT !**



### Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ?

- Ménage \*
- Repassage \*
- Garde d'enfants de + de 3 ans \*
  - Jardinage \*
- Bricolage (peinture,...)
  - Déménagement
  - Manutention

**Crédit d'impôts de 50 % (sous conditions)**

### Besoin de personnel temporaire pour votre entreprise, association, collectivité ?

- Nettoyage de locaux
  - Espaces verts
  - Aide administrative
  - Restauration
- Service cantine et garderie
  - Activités périscolaires
- Aide en classes de maternelle
  - Ripage

### Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

L'Envol vous propose des missions de travail et en parallèle un accompagnement dans votre projet professionnel.



**L'Embellie Espace Maurice Menu 25, route de la Gare 86240 ITEUIL  
06 79 44 43 18 - 05 49 55 07 59**

**PRÉSIDENTE :** Renée HOUNG ON SEING  
**Vice Président :** Thomas SEYS

**Cette association est OUVERTE A TOUS.**

### SON BUT :

- Rompre l'isolement
  - Lutter contre l'exclusion
  - Etablir des relations d'échanges
- Et ce, en participant aux différentes activités.

### L'ÉPICERIE SOCIALE:

Elle s'adresse aux familles rencontrant des difficultés financières. Les familles qui se trouvent dans cette situation et qui souhaiteraient bénéficier des denrées de l'épicerie peuvent se faire connaître soit :

- auprès de l'assistante sociale AU 05 49 55 01 30
- auprès de Mme HOUNG ON SEING, maire adjoint en charge du social et de la solidarité 06.79.44.43.18

On sait combien cette démarche est difficile, aussi les familles peuvent être assurées de la plus grande discrétion.

L'épicerie accueille les bénéficiaires **le 3<sup>ème</sup> mardi de 14h30 à 16h00.**

Elle est approvisionnée par :

- les produits de la banque alimentaire,
- les dons
- les produits achetés avec les recettes de l'épicerie et du vestiaire.

### L'ATELIER CUISINE :

Les adhérents intéressés se retrouvent au local, préparent un repas et mangent ensemble **le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois.**

Le but de ce repas est de favoriser la mixité sociale et de renforcer les liens au sein des équipes qui œuvrent dans les différents ateliers.

### LE VESTIAIRE :

**Le 1<sup>er</sup> mercredi (de 14h00 à 16h00) et tous les samedis (de 10h00 à 12h00).**

Il s'adresse à tous, habitants d'Iteuil ou d'ailleurs sans condition de ressources.

Il propose à prix modiques, des vêtements donnés à l'association et mis en rayon par les bénévoles qui viennent trier les vêtements tous les lundis.

BRADERIE : aux mois de février, mars, juillet et août où les articles sont vendus 30 centimes.

### LE JARDIN :

L'Embellie a un jardin planté et entretenu par les bénévoles de l'association.

### LE POULAILLER:

L'Embellie a un poulailler collectif. Les œufs sont distribués aux bénéficiaires et bénévoles de l'association.

### CONVIVIALITE :

L'Embellie organise une sortie familiale, une fois par mois.

Pour les enfants des familles en QF1, elle participe partiellement au financement des activités sportives et culturelles, centres aérés, classes découvertes. Elle distribue gratuitement des tickets de piscine, l'été. Elle rassemble ses membres lors d'un pique nique au mois de juillet et d'un repas à Noël.





**marnay** Samedi 19 juin 2019

### Les gendarmes informent les seniors pour mieux se protéger

Les personnes âgées, souvent isolées et moins informées, sont des cibles de prédilection pour certains escrocs imaginant des scénarios crédibles afin de leur soustraire de l'argent ou des biens. Afin de les prévenir de ces risques, une réunion était organisée à la salle des fêtes en présence du maire Christian Chaplain, de Michel Pasquay président du Club de l'âge d'or et d'une trentaine d'adhérents. Cette réunion était animée par le maréchal des logis-chef Frédéric Maury, référent stéréo de la Vienne, le maréchal des logis-chef Hamon et le gendarme Tarroux de la brigade de gendarmerie de Vivonne. Les escroqueries au domicile, par téléphone ou par Internet ainsi que les vols dans la rue ou les ramblings ont été présentés et les participants ont reçu différentes clés pour réagir à ces tentatives et à lutter contre ces méfaits. Au cours du verre de l'amitié, chacun a pu échanger sur des thématiques qui lui étaient propres.

Les intervenants en présence de Christian Chaplain, maire.

Toutes éditions - n°1109 mercredi 10 juillet 2019

### Un chêne remarquable de huit cents ans

MARNAY L'arbre planté dans la propriété de la famille Oualis est le doyen des arbres remarquables poitevins. « Un navire ancré en terre... »

**marnay** Mardi 17 septembre 2019

### La jussie colonise de nouveau la Clouère

Le Syndicat mixte des Vallées du Clain - Sud (SMVCS) a constaté depuis une dizaine d'années la présence de jussie sur le bassin versant de la Clouère. Le premier foyer connu se situait dans le plan d'eau de Verneuil (Genay/Saint-Maurice-la-Clouère), mais sa présence dans la rivière était anecdotique. Cette année, les conditions météorologiques et hydrologiques ont largement favorisé son développement. Les agents du syndicat ont retirés de nombreux secteurs nouvellement colonisés, notamment à Marnay, Saint-Pierre, La Celle et Tancart. Pour Anne Brangeon, technicienne de rivière, « le piétinement des bovins sur la berge favorise l'envasement qui est un milieu propice à son installation. Les animaux aquatiques, cartrés, ragondins sont également des vecteurs de propagation ». La jussie est une plante aquatique envahissante originaire d'Amérique du Sud. Elle a été introduite en France comme ornement des bassins dans les jardins. Elle recouvre la surface de l'eau, empêche la lumière d'atteindre les autres plantes aquatiques. Elle se propage par bourgeon, ce qui conditionne une élimination par arrachage strict et surtout pas la cueillette. « Sa présence a également été constatée sur le Clain à partir de Vivonne, et nouvellement sur la Vonne à Celle-Frèveault et Marigny-Châteauneuf. Un arrachage manuel systématique et régulier sera réalisé jusqu'à ce qu'elle

Les agents du Syndicat mixte, Christian Chaplain (maire de Marnay) et André Bihaud (vice-président du Syndicat), à également été constatée sur le Clain à partir de Vivonne, et nouvellement sur la Vonne à Celle-Frèveault et Marigny-Châteauneuf. Un arrachage manuel systématique et régulier sera réalisé jusqu'à ce qu'elle

Lundi 23 septembre 2019

**marnay**

### La 43<sup>e</sup> foire aux produits du terroir se prépare

Vendredi dernier, une trentaine de bénévoles se sont retrouvés à la salle des fêtes de Marnay avec le maire Christian Chaplain et Danielle Veau, présidente du comité de la foire aux produits du terroir, pour mettre au point les derniers préparatifs de cette 43<sup>e</sup> édition qui aura lieu le dimanche 13 octobre. De nombreux stands seront installés place de l'église (\*) et dans les rues du bourg pour la vente des produits du terroir qui sera prolongée par un vide-greniers. Les visiteurs pourront découvrir la fabrication de farine et déguster du pain pétri à l'ancienne. La banda de Smarves assurera l'ambiance musicale tout au long de la journée. Il y aura aussi des manèges pour les enfants, un laser game et les chercheurs de feu de Promethee. Le traditionnel repas sera servi au tour de la place de la mairie. Au menu, de la viande bovine de l'éleveur Pierre-Emmanuel Dil-

Les bénévoles autour de Danielle Veau et du maire.

lot et des choux à la crème élaborés par les bénévoles sur les conseils de Jacques Veaudu, boulanger du village. Pour ceux qui le veulent, il sera possible de se restaurer sur la place de l'église avec des produits du terroir achetés auprès des exposants. Enfin, il ne faudra pas oublier le concours de broyes où tous les participants seront les bienvenus. Les broyes seront collectés par les organisateurs le matin, à partir de 11 h.

(\*) Dès le vendredi 11 octobre, à 9 h, selon les disponibilités de chacun, rendez-vous sur la place pour la mise en place des stands.

**marnay** Mardi 23 juillet 2019

### Le bon coup de main des chantiers-loisirs

Quelle énergie au chantier-loisirs de la communauté de communes des vallées du Clain, à Marnay ! Les onze jeunes volontaires ont su être efficaces et rentrer dans les délais. Les aides étaient valorisées par des chèques cadhoc de 9 € par jour travaillé et une journée de loisirs à la base de canoë-kayak de Lathus. Les coups de mains passaient par les entretiens des espaces verts, de l'ancienne cantine scolaire, des bancs et du bac à sable de l'école, des terrains de pétanque, mais aussi par un coup de pioceau sur le toit et une aide à la cuisine au Relais des 4 points, pour les repas gérés par la commune. Pour les organisateurs, l'accent était mis sur la forte volonté inter-générationnelle et civique de ces actions, mettant en contact les jeunes et leurs encadrants.

Les jeunes volontaires avec les élus, les bénévoles et l'encadrement des chantiers-loisirs de la communauté de communes des vallées du Clain.

**marnay** Mardi 15 octobre 2019

### Une 43<sup>e</sup> Foire du terroir ensoleillée

La foire aux produits du terroir est un rendez-vous important pour les personnes attachées aux traditions et cette 43<sup>e</sup> édition l'a bien montré avec une quarantaine d'exposants de produits du terroir et d'artisans installés dans les rues du village avec le prolongement du vide-greniers qui rassemblait plus d'une soixantaine de stands. Pour la plus grande satisfaction des organisateurs et des visiteurs, venus nombreux dès le matin. Tout au long de cette journée, les visiteurs ont pu découvrir la fabrication du pain à l'ancienne. Côté animation, la Banda de Smarves se chargeait de l'ambiance musicale. Le soleil automnal a permis à de nombreux convives de se retrouver place de la Mairie pour partager le traditionnel repas servi avec de la viande bovine provenant de chez Pierre-Emmanuel Dilhot, un jeune éleveur de Marnay, tandis que d'autres pouvaient se restaurer sur la place de l'église avec des produits du terroir achetés préalablement auprès des exposants présents dans les rues et sur la place du village.

La Banda de Smarves assurait l'animation musicale.

**Il y a 75 ans mourait André Moreau** Samedi 21 août 2019

Bien que les années passent, la population de Marnay se souvient et rend hommage à André Moreau froidement abattu par les nazis le 23 août 1944. Cette simple stèle, érigée sur la route de Vivonne à Genay, rappelle le sinistre lieu où André Moreau, âgé de 17 ans, fut abattu car il est la malchance de rencontrer une colonne allemande qui lors de la fouille a découvert dans ses poches une croix de Lorraine en papier argenté. Cette cérémonie était organisée par le Souvenir français, en présence des anciens combattants de toutes les générations du feu, des élus des communes de Marnay, Saint-Maurice-la-Clouère, Arché, Romagne et du conseil départemental, les anciens résistants et FFI. Elle s'est tenue dans un profond recueillement. Après le dépôt de gerbes, la minute de silence et les hymnes, le maire Christian Chaplain a rappelé les faits de cette journée : « La présence de ces bretteurs drapés est le symbole de tous les sacrifices. Nous avons le devoir de transmettre cette page d'histoire, témoignage du passé, défense de la patrie et de la paix, aux nouvelles générations. » Le Chant des partisans a ensuite été entonné.

La cérémonie d'hommage s'est tenue dimanche 25 août.

poitiers | environs

Joué 7 novembre 2019

**marnay**

### Carton plein pour "Un héritage presque parfait"

Franche rigolade à la soirée théâtrale de la troupe Déliriscène et ce n'était que la première des sept représentations annoncées d'un « héritage presque parfait » mais déjà c'est le plein succès. Pas une place de libre, samedi soir, à la salle des fêtes de Marnay. Le public était venu vivre intensément la passion de la diffusion culturelle en milieu rural avec une joyeuse bande de comédiens amateurs. Du pur bonheur avec une bonne dose de bonne humeur. La comédie d'Angélique Suty, dans des décors et une mise en scène de la troupe du cru local, leur colait bien à la peau. Il faut dire que l'histoire, une vraie recette de cuisine, poussait à la curiosité d'en savoir plus. Rien que le titre est évocateur mais alors que dire de la suite si ce n'est qu'on ne choisit pas vraiment sa famille... Imaginez une vieille dame machiavélique. Faites la mijoter à feu doux dans un bouillon de manigances. Ajoutez une pincée de mensonges et une ambiance familiale explosive. Accompagnez le tout d'un héritage salé et d'une bonne dose d'humour. Vous obtiendrez une pièce de théâtre délicieuse, à déguster sans modération. Le public en redemande.

Sur scène, les comédiens de Déliriscène s'éclatent.

» Prochaines représentations à la salle des fêtes de Marnay, les vendredis 8 et 15 novembre à 20 h 30, les samedis 9 à 20 h 30 et 16 novembre à 17 h et dimanche 10 novembre à 15 h. Nombre de places limité. Tarif adulte : 6 € et 3 € pour les moins de 12 ans. » Réservation au 06.25.21.00.87 ou par mail deliriscene@gmail.com

### Sapins de Noël en chocolat

150 gr de chocolat noir	100 gr de sucre
50 gr de farine	150 gr de beurre
4 œufs	2 cuillerées à soupe de lait
sucre glace (pour le glaçage)	blanc d'œuf (pour le glaçage)
petits bonbons colorés, des pailles ou des sucres d'orge	



Préchauffer le four à 180° C.

Faire ramollir le beurre.

Faire fondre le chocolat coupé en morceaux avec 2 cuillerées à soupe de lait, au bain-marie.

Fouetter dans un saladier le beurre et le sucre, jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Incorporer le chocolat.

Incorporer enfin les jaunes d'œufs un par un, puis la farine.

Battre les blancs en neige ferme avec une pincée de sel, les ajouter très délicatement au mélange en soulevant avec la cuillère.

Beurrer et fariner sur un moule à gâteau rond, y verser la préparation.

Mettre au four à 180° 20-25 minutes environ, en surveillant la cuisson à la pointe du couteau (quand elle ressort sèche le gâteau est cuit).

Laisser refroidir

Découpez votre gâteau en 8 parts égales.

Enfoncez les pailles ou des sucres d'orges au milieu de la tranche arrondie de votre part de gâteau.

Passez à la décoration : réalisez un glaçage en mélangeant un blanc d'œuf et 200gr de sucre glace. Vous pouvez éventuellement ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire.

Dessinez des petites guirlandes avec le glaçage. Puis décorez avec les petits bonbons colorés pour faire les boules de Noël.

### Galette des rois à la frangipane

2 Rouleaux de pâte feuilletée	40 g Farine
125 g Sucre glace(+ 1 cuil. à soupe)	2 Œufs entiers
1 Jaune d'œuf	125 g Beurre mou
2 cuil. à café Maïzena	1 cuil. à soupe Rhum
1 Fève	125 g Poudre d'amandes



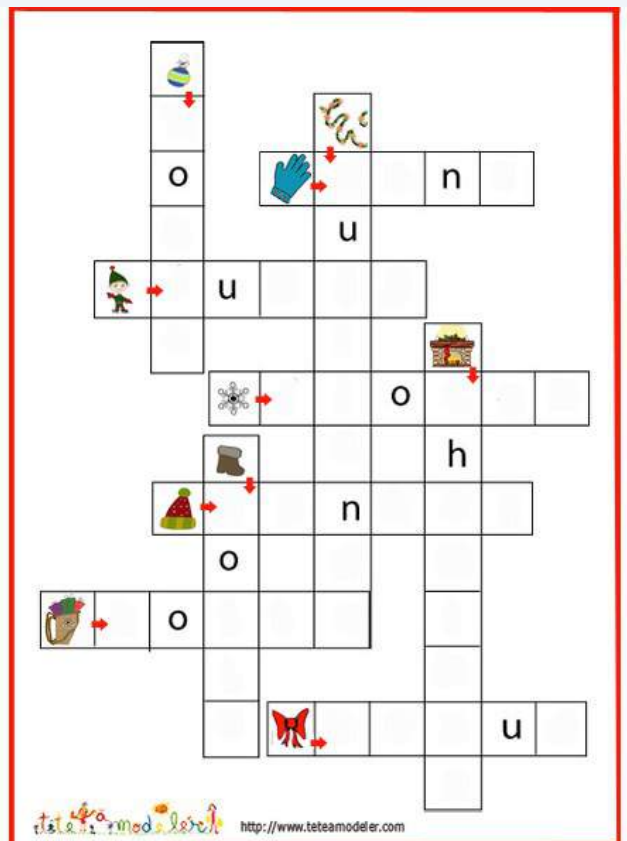
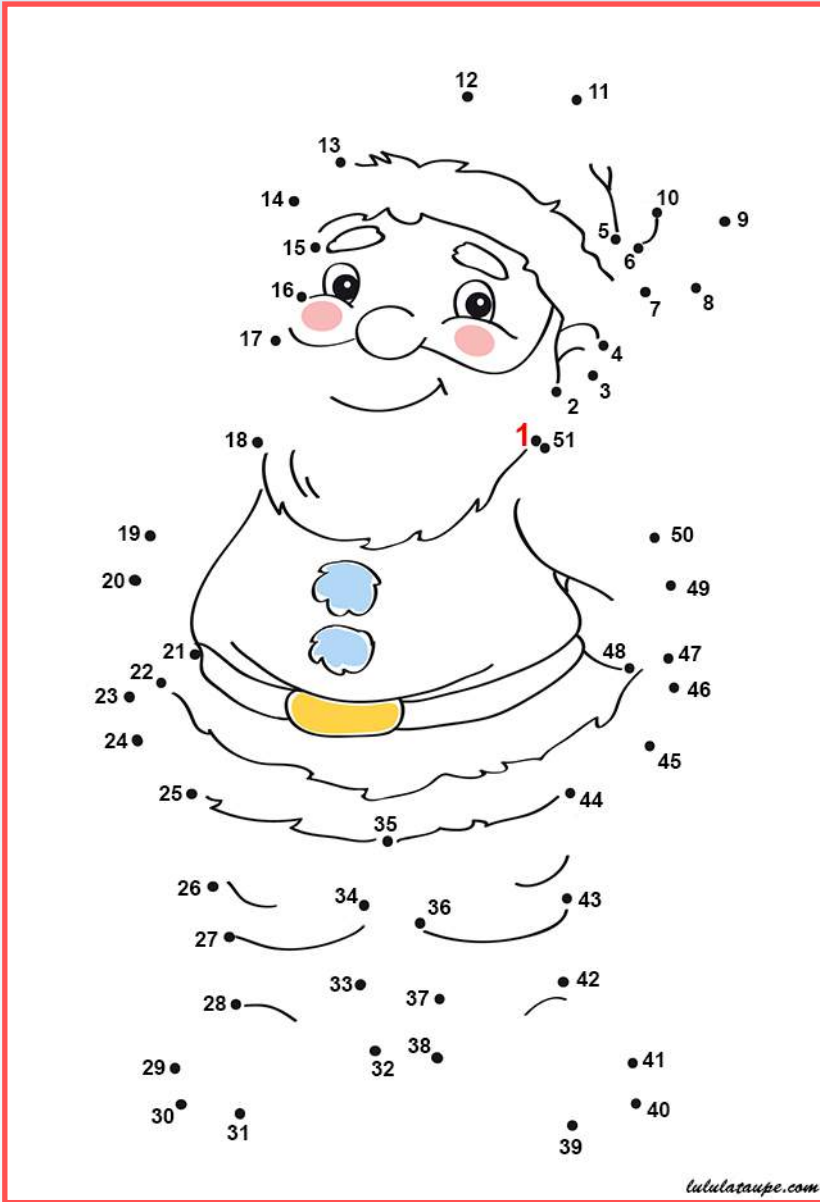
Préchauffez votre four à 240°C (th. 8). Préparez la crème : Dans un saladier, fouettez le beurre mou.

Incorporez les œufs entiers l'un après l'autre. Fouettez pour obtenir une crème onctueuse. Ajoutez le sucre, la poudre d'amandes, la Maïzena et le rhum. Mélangez bien.

Dans un bol, battez le jaune d'œuf. Sur un plan de travail fariné, déroulez les pâtes feuilletées et découpez-y 2 disques de 22 cm de diamètre. Placez-en un sur une plaque à pâtisserie. Badigeonnez de jaune d'œuf le tour du disque sur une largeur de 2 cm.

Étalez la crème sur le premier disque sans dépasser sur le jaune d'œuf. Placez la fève. Recouvrez du second disque de pâte en pressant sur les bords pour les souder. Réservez au réfrigérateur pour 30 min.

Badigeonnez le dessus de la galette de jaune d'œuf. Décorez de stries à l'aide de la pointe d'un couteau. Laissez cuire 10 min à 240°C, puis baissez le four à 210°C (th. 7) et faites cuire encore 25 min. Saupoudrez de sucre glace et dégustez tiède.



### Enfance :

Ecole Primaire ( Marnay )	05 49 59 38 29
Groupe scolaire G.Habrioux ( Château-Larcher )	05 49 43 48 75
Framboisine : Relais Assistante Maternelle (RAM)	06 35 32 85 22
Vivonne	05 49 53 60 38
Iteuil	05 49 38 09 92
Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)	06 03 43 39 45
Assistante maternelle agréée Julie Robichon	06 29 92 76 30
Accueil de Loisirs l'Anjouinière (Vivonne)	05 49 43 78 85

### Social :

Assistante sociale	05 49 00 51 30
Mission locale rurale	05 49 43 52 41
L'Envol	05 49 88 91 29
Épicerie sociale association Coup de Pouce Vivonne	06 88 74 94 28
L'embellie Iteuil	05 49 55 07 59

### Services à la personne :

Familles Rurales (APEF)	05 49 53 02 16
ADMR	05 49 18 06 88
Portage des repas à domicile Présence verte services	05 49 44 50 99
Don du Sang	05 49 44 51 99

### Administratif :

Communauté de Communes Vallées du Clain	05 49 89 02 89
Eaux de Vienne Gençay	05 49 59 38 83
Sorégies Vivonne	05 49 44 79 00
Trésor public Vivonne	05 49 43 41 10

### Paroisse :

Presbytère Gençay	05 49 59 31 12
Déléguée pastorale de la communauté locale Sophie Roy	05 49 42 02 20



### Conseillers départementaux

Rose-Marie BERTAUD  
et  
Gilbert BEAUJANEAU,

Conseillers Départementaux du Canton de Vivonne,  
vous informent qu'ils sont à votre entière disposition  
pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Si vous souhaitez les rencontrer, obtenir un conseil, un accompagnement,  
n'hésitez pas à les contacter  
aux numéros suivants :

Rose-Marie BERTAUD  
06 15 76 43 68

Gilbert BEAUJANEAU  
06 81 48 47 35

Christelle MARTINEZ, collaboratrice 05 49 39 54 11

Mairie de Nieuil l'Espoir 05 49 42 65 04

Chantal  
**PAPAGIORGIU-GUITER**  
PSYCHOLOGUE  
CLINICIENNE

4 CHEMIN DU MOULIN - LE BOURG  
86160 - MARNAY

Thérapie individuelle  
Thérapie de couple et de  
famille  
HYPNOTHERAPEUTE

06 41 55 88 81  
chantalpapagiorgiougiter@gmail.com

Bella SEIXAS **Sophologue et accompagnatrice en PNL**  
Séance au cabinet et à domicile

« Le vrai bonheur est dans le calme  
de l'esprit et du cœur »

☎ 06 87 23 01 77

📍 8 bis rue du Stade - 86160 Marnay

✉ bella.seixas03@gmail.com

0687 23 01 77

**Patricia Heschel**  
Conseillère beauté VDI

younique  
Cosmétiques et soins  
à base naturelle

web : [yuniquebypatseyes.com](http://yuniquebypatseyes.com)  
<https://www.facebook.com/yuniquebypatseyes/>

La grange neuve, 86160 Marnay  
patricia.heschel@gmail.com  
06.82.31.30.93

**Le Relais des 4 Ponts**

**RESTAURANT  
BAR - EPICERIE**

Camille et Sophie  
vous accueillent  
du lundi au samedi de 8 h à 20 h

17, rue des Ecoles - 86160 MARNAY  
Tél. 05 49 51 93 17

05 49 51 93 17

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE**  
Jacques VEAU  
Téléphone : 05 49 59 40 43

**ENTRE TERRE & MIEL**

CHARLOTTE LEGRAND  
06 46 68 15 32

[www.entretteretmiel.fr](http://www.entretteretmiel.fr)  
entre.terre.et.miel@gmail.com  
LA CANTINE, FONTAIGRE - 86160 MARNAY

Univ'hair d'Anaëlle

Coiffeuse Itinérante  
Coloriste végétale  
Coiffure Mixte

06.85.34.17.07  
univhairdاناة@outlook.fr  
facebook: Univ'hair d'Anaëlle

La coiffure en toute liberté

**Alex Boutique**  
La mode s'invite dans votre salon

06/86/30/18/97

Bienvenue au  
« Château de Boisoursier »

Chambres d'hôtes en demeure Poitevine  
B. & Catherine Wibaux <http://www.boisoursier.fr/>  
Tel: 05 49 59 39 88 / Port: 06 99 27 14 87

**Le Moulin de Trancart**  
Salle de réception & gîte de groupe

Sandrine FAUCHER  
04 03 12 16 43  
sandrinefaucher@mac.com  
[www.moulindeTrancart.fr](http://www.moulindeTrancart.fr)

GÎTE RURAL

LE BOUCHET  
M et Mm DANIEL  
GAUDIN  
05 49 37 19 77

## Meilleurs Vœux 2020



**Christian CHAPLAIN**  
**Maire de Marnay**  
**et le conseil municipal**  
**vous présentent leurs meilleurs vœux 2020**  
**et vous invitent à la cérémonie des vœux**  
**le jeudi 9 janvier 2020 à 18h30**  
**à la salle des fêtes de Marnay**



**Les Cheminées Benoit**  
 Vente et Pose  
 Cheminées sur mesure, poêle, bois, granulés  
 Entretien, Ramonage...

**06.16.80.77.90**  
 mail : [cheminees-benoit@hotmail.fr](mailto:cheminees-benoit@hotmail.fr)  
 86160 Marnay



Sophie PIJOLLET  
 Menuiserie -- Ebénisterie  
 Construction bois -- Rénovation  
 Tél. : 06 35 16 80 71  
 "la cantine"  
 FONTAIGRE  
 86160 MARNAY



**MULTISERVICE DU BÂTIMENT**  
 Electricité - Sanitaire  
 Dépannage - Divers  
 Montage de meubles - Aménagement

**Francis JOLY**  
 Les Robertières - 86160 MARNAY

☎ 06 22 44 61 57 • 05 49 59 22 10



**KREMER YANIS**  
 06 17 17 58 91  
[yanismanu@hotmail.fr](mailto:yanismanu@hotmail.fr)

3 impasse des églantiers  
 86160 Marnay

PEINTRE DECORATEUR 

S.A.R.L.

**ERIC JOLY**

RÉNOVATION  
 MAÇONNERIE  
 TERRASSEMENT  
 COUVERTURE

10 le Vieux Marnay  
**86160 MARNAY** Tél. **05 49 43 45 09**



**MDS MAÇONNERIE**  
 petite maçonnerie / rénovation

**MARTINS DOS SANTOS EMILIEN**

nouzère  
 86370  
 VIVONNE  
 06 43 80 7129

[dosantosemilien@orange.fr](http://dosantosemilien@orange.fr)



**JARDINS & CO**  
 Espace Vert-Vienne.fr

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - ENTRETIEN - ÉLAGAGE ABATTAGE - LOCATION VÉGÉTAUX

Tél: 06 77 26 15 92  
 4, rue du Bas Medelle 86160 MARNAY

Conseil en Aménagement  
 et Décoration d'Intérieur

La Chaume  
 86160 MARNAY

**MB DECO**

06 72 52 25 72  
[contact@mb-deco.com](mailto:contact@mb-deco.com)

**Véronique BON**  
 Votre Conseillère en Immobilier  
 Département de la Vienne

**06 07 01 89 87**  
[veronique.bon@axelite.fr](mailto:veronique.bon@axelite.fr)  
 RSAC 504 467 762 à Poitiers





**ng** maître d'oeuvre

**Nicholas Groom**

tel: 06 15 88 60 07  
[nick@nicholas-groom.fr](mailto:nick@nicholas-groom.fr)  
[www.nicholas-groom.fr](http://www.nicholas-groom.fr)  
 No. Siret 80971274800015  
 Activités d'Architecture

Plans Architecturaux  
 Dessins d'Aggrandissement  
 Dessins de Restauration  
 Conseils

**Atelier du Pied Follet**

Confection sur mesure  
 Rideaux, coussins, housses, linge de maison...

Création abat-jour sur mesure

**06 25 23 81 70**  
[atelierdupiedfollet@gmail.com](mailto:atelierdupiedfollet@gmail.com)

N°: 52907620014



**SBA**  
 Travaux d'Agencements Bois

TRAVAUX D'AGENCEMENTS BOIS  
 INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS

Pose Sols / Murs  
 Escaliers  
 Cloisons sèches  
 Terrasse Bois Sols / Pilets  
 Pergolas  
 Bardages

**06.24.84.77.14**

[sba86@sfr.fr](mailto:sba86@sfr.fr)  
**Samuel Brault**  
 3 rue André Moreau 86160 Marnay  
 SIRET: 843075854